

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 10 avril 2015
(convocation du 3 avril 2015)

Aujourd'hui Vendredi Dix Avril Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Mariik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PIAZZA Arielle, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. ANZIANI Alain à M. TRIJOULET à partir de 11 h 00
M. RAYNAL Franck à M. RAUTUREAU Benoît jusqu'à 10 h 10
M. MANGON Jacques à M. BOUTEYRE Jacques à partir de 10 h 50
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. PUJOL Patrick à Mme LEMAIRE Anne-Marie
M. VERNEJOUL Michel à Mme KISS Andréa à partir de 11 h 00
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 00
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme CHABBAT Chantal à partir de 11 h 00
Mme BOUDINEAU Isabelle à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à Mme TERRAZA Brigitte
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 11 h 00
Mme CALMELS Virginie à M. DELAUX Stéphan à partir de 11 h 00
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CHAZAL Solène

M. DAVID Jean-Louis à DAVID Yohan à partir de 10 h 00
Mme DELAUNAY Michèle à Mme AJON Emmanuelle
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 00
M. FELTESSE Vincent à Mme BOST Christine jusqu'à 10 h 15
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
M. LAMAISON Serge à M. DUBOS Gérard à partir de 11 h 30
M. LOTHaire Pierre à M. ROBERT Fabien à partir de 10 h 45
Mme PEYRE Christine à M. MILLET Thierry
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
Mme RECALDE Marie à M. LE ROUX Bernard à partir de 11 h 00
M. ROSSIGNOL PUECH Clément à M. CHAUSSET Gérard
Mme THIEBAULT Gladys à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique
Mme TOUTON Elizabeth à Mme VILLANOYE Marie-Hélène à partir de 11 H 30

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

Bordeaux - Association Villa Primrose - Tournoi international de tennis ATP masculin du 11 au 17 mai 2015 - Subvention de Bordeaux Métropole - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur REIFFERS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Villa Primrose, type loi 1901, est affiliée à la Fédération Française de Tennis et a pour objet l'organisation d'épreuves et de compétitions ou manifestations sportives. A ce titre, elle organisera, du 11 au 17 mai 2015, la 8^{ème} édition de son tournoi de tennis de l'Association des Joueurs de Tennis Professionnels (ATP) Challenger. Ce tournoi est très prisé des joueurs du circuit professionnel car il représente une étape importante de préparation pour certains internationaux qui participent peu de temps après au tournoi de Roland Garros.

Fort de plus de 2 000 membres et de 1 300 licenciés, le club est un des plus dynamiques de France. Championne de France pour la première fois de son histoire en 2012 avec son équipe 1^{ère} masculine, la Villa Primrose décline l'activité tennis à l'adresse de tous publics autour de trois axes : la compétition, la formation et le loisir.

Elle a organisé de 1979 à 1995, un tournoi de tennis masculin professionnel. Après une période d'arrêt, ce tournoi a été réactivé en 2008 sous l'appellation BNP Paribas Bordeaux dans le cadre de l'ATP Challenger Tour.

Le tournoi BNP Paribas Bordeaux est un des rares tournois professionnels du circuit international ATP de tennis à être porté et organisé par une association sportive. Les matchs se déroulent sur le central de la Villa Primrose qui a une capacité d'accueil de 1 700 spectateurs, ainsi que sur deux courts annexes.

En prenant appui sur l'impact sportif et médiatique du tournoi, elle organise la semaine Primrose constituée d'un ensemble d'animations économiques et sociales avec, notamment, la tenue du Forum sport et société et la journée des enfants.

En 2014, la 7^{ème} édition de cette manifestation a connu un vif succès sportif, public et médiatique qui peut se résumer en quelques chiffres :

- 30 000 visiteurs sur trois jours avec une vingtaine de pays représentés dont 20 000 spectateurs, sur un court central comble pour les derniers matchs.

- Un tournoi Challenger de très haut niveau avec la participation de joueurs figurant dans le Top 100 au classement mondial ATP comme Julien Benneteau (vainqueur 2014, 25^{ème} mondial), Gaël Monfils (vainqueur 2013, 19^{ème} mondial), Martin Klizan (vainqueur 2012, 34^{ème} mondial), Richard Gasquet (vainqueur 2011, 28^{ème} mondial).
- Plus de 2 000 jeunes venus de toute la Gironde accueillis lors de la journée des enfants autour d'animations avec les meilleurs joueurs du tournoi et avec le concours des Girondins de Bordeaux.
- 200 entreprises participantes dont 120 entreprises partenaires et 15 clubs d'entreprises, dont 95 entreprises qui ont participé à la première journée des clubs d'entreprises « Business, Set & Match » et 850 rendez-vous d'affaires organisés.
- Sur le plan médiatique, les partenaires radiophoniques et télévisuels étaient présents (France 3, Radio France, TV7, Canal+ Sport, itélé, Girondins TV, etc....) et 50 journalistes ont été accrédités. Cette manifestation a également suscité une animation permanente sur les réseaux sociaux Twitter, Facebook, Youtube, etc....

En 2015, la 8^{ème} édition de ce tournoi se présente comme suit:

- A nouveau 30 000 visiteurs sont attendus avec la présence de joueurs figurant dans le Top 100 au classement mondial ATP dont Karl de Schepper (France), Paul Henri Mathieu (France), Nicolas Mahut (France), M. Youzny (Russie), D. Young (USA), M. Baghdatis (Chypre), S. Stakhovsky (Ukraine), D. Istomin (UZB), P. Lorenzi (Italie) et T. Haas (Allemagne).

La Semaine Primrose : ensemble d'animations sportives, sociales et économiques regroupées sous le nom de Semaine Primrose qui se compose des temps forts suivants :

- **En avant programme :** organisation du second concours de décoration de 150 vitrines du commerce bordelais du 10 au 30 avril et aménagement d'un court éphémère Place Pey Berland avec le concours des clubs de tennis de l'agglomération du 27 avril au 8 mai.
- **Lundi 11 mai : Opération « Business, Set & Match »** organisée autour de plus de 800 rendez-vous d'affaires prévus entre dirigeants et entrepreneurs (105 entreprises inscrites) de 15 clubs d'entreprises (speed meeting). Une conférence clôturera la fin de cette journée. Pour cette occasion, 50 loges seront disponibles à la journée ou à la semaine et 40 stands et réunions initiatives seront aménagés.
- **Mardi 12 mai : journée du forum « sport et société »** dans le village partenaire de la Villa Primrose.
Une table ronde autour du thème « Sport, santé et entreprises » se déroulera en présence de professionnels du sport, de chefs d'entreprises et d'institutionnels présentant des cas concrets d'application et des exemples de mise en place d'expériences.
La « grande soirée blanche teintée Bordeaux » sera organisée sous la forme d'un rendez-vous économique, institutionnel et médiatique de la semaine avec son marché dinatoire, ses producteurs locaux, animé par l'équipe du restaurant La Tupina.
- **Mercredi 13 mai : journée des enfants et du handisport**
Cette journée se déroulera autour des activités suivantes :
 - Journée de démonstration de HandiTennis,
 - Journée des enfants avec près de 3 000 enfants des clubs et écoles accueillis par les Girondins de Bordeaux et la Ligue de Guyenne de tennis.

- Une soirée « comme sur le bassin » avec l'organisation d'un tournoi de pétanque des partenaires, une dégustation d'huîtres, de produits et de vins de Bordeaux qui clôturera cette journée.
- **Jeudi 14 mai : la journée des grands crus classés et entreprises** avec le lancement du « Primros'Wine Club », un club d'entreprises destiné à mieux faire connaître l'univers des grands crus classés (dégustations d'exception, visites confidentielles, rencontres avec les professionnels du vin et de la viticulture).
- **Vendredi 15 mai : la journée au féminin** avec les animations suivantes :
 - Mise à l'honneur des femmes dans le sport, l'entreprise et la société civile,
 - Démonstration et match des jeunes espoirs du tennis féminin,
 - Réception des médaillés olympiques et paralympiques d'Aquitaine,
 - Second volet du Primros'Wine Club,
 - Soirée des grands crus classés en 1855.
- **Samedi 16 mai et Dimanche 17 mai** : demi - finales et finales du tournoi.

L'intérêt pour Bordeaux Métropole de participer à cet évènement réside dans les éléments suivants :

- ce tournoi est un facteur d'attractivité pour l'image et la réputation de l'agglomération bordelaise, et il constituait en 2012 le second évènement sportif à Bordeaux après le Jumping international, selon une étude d'impact réalisée par le cabinet Compass à la demande de BNP Paribas.
- cet évènement suscite la participation de 200 entreprises dont la plupart sont des petites et moyennes entreprises (PME) locales,
- les moyens humains mis en œuvre correspondent à 15 emplois directs et 60 indirects,
- d'autre part, une partie des 30 000 spectateurs a recours à des prestations de restauration, d'hébergement, et de déplacements sur l'agglomération durant cette période, participant ainsi au développement de l'offre touristique locale.

Pour l'organisation de cette manifestation, l'association Villa Primrose a sollicité la participation de Bordeaux Métropole à hauteur de 40 000 € pour un montant de dépenses subventionnables TTC de 687 000 €, détaillées ci-après :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Achats	1 500	Billetterie	86 000
Location matériel et locaux	5 800	Vente d'objets promotionnels	2 000
Arbitrage	20 000		
Honoraires	70 000	Subventions :	
Prize money	85 000	Ville de Bordeaux	50 000
Communication	80 000	Bordeaux Métropole	40 000
Frais de déplacements	4 000	Conseil Régional Aquitaine	23 000
Installation des équipements	252 000	Conseil Général Gironde	20 000
Frais divers	1 600		
Salaires	30 850	Ligue de Guyenne de tennis	13 000
Frais de gestion des inscriptions au tournoi	12 750	Fédération Française de Tennis	28 000
Frais de réception/hébergement	118 500	Entreprises partenaires	395 000
Amortissements	5 000	Redevances	20 000
		Recettes diverses	10 000
Total	687 000	Total	687 000

La contribution des entreprises partenaires représente 57,5% des recettes prévisionnelles, soit une augmentation de +5% par rapport à 2014, signe de l'intérêt porté aux animations et rendez vous d'affaires en marge du tournoi.

Les participations publiques institutionnelles sollicitées s'élèvent quant à elles, à titre prévisionnel, à 17,90% du budget, soit 123 000 €, dont 40 000€ pour la subvention métropolitaine représentant 32,5 % des participations publiques et 5,8 % du budget.

Le Conseil régional doit délibérer en mai ou juin et devrait reconduire a minima sa participation de l'an dernier, soit 20 000 €. Le complément de 3 000 € sollicité pour le forum entrepreneurial sera examiné après une rencontre prévue entre les deux structures.

La commission permanente du Conseil général du 3 février 2015 a attribué une subvention de 11 000 € pour un montant de 20 000 € sollicité. La question d'une intervention complémentaire de 3 000€ pour le financement du forum sport et société est à l'étude.

Au regard des contraintes budgétaires et des priorités qui sont les siennes, Bordeaux Métropole qui a accordé en 2014 une subvention de 20 000 €, pourrait appliquer un principe de dégressivité de son aide en soutenant la manifestation à hauteur de 14 000 € seulement, représentant 2,03 % du budget et 11,4 % des participations publiques sollicitées.

Dans ces conditions, il doit être considéré que le montant accordé, soit 14 000 €, sera rapporté à un montant de dépenses subventionnables ramené à 661 000 €. Il appartiendra à l'association de recaler son budget sur ces bases ou de rechercher de nouvelles recettes.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article L 5217- 2 du Code général des collectivités territoriales

VU le règlement d'intervention relatif aux manifestations à caractère économique adopté par délibération n° 2012/0326 du Conseil de Communauté du 25 mai 2012,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que cette manifestation contribue, par son ampleur nationale et internationale au développement de la pratique sportive, et par l'organisation d'un ensemble d'animations économiques et sociales assure des retombées indéniables en termes d'image et de promotion de l'agglomération bordelaise,

DECIDE

Article 1 : il est attribué une subvention d'un montant de 14 000 € à l'association Villa Primrose pour l'organisation du tournoi ATP challenger masculin qui se déroulera à Bordeaux, dans les locaux de la Villa Primrose du 11 au 17 mai 2015,

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention métropolitaine.

Article 3 : la dépense inhérente au versement de cette subvention sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 940, code opération n°05PO98O004 CDR BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.
Le groupe des élus Communistes et apparentés vote contre
Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 10 avril 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
24 AVRIL 2015

PUBLIÉ LE : 24 AVRIL 2015

M. JOSY REIFFERS